



**Collectif Logement Rhône**  
**Bilan 2010 des actions**  
*Animation de la Fapil Rhône-Alpes*

**Le Collectif Logement Rhône : un lieu de réflexion des associations d'insertion par le logement dans le Rhône et d'interpellation.**

**1. Objet et composition du Collectif**

Le Collectif s'est constitué autour d'un besoin des associations d'insertion par le logement du Rhône d'échanger leurs points de vue et de définir des positions communes. Dès l'origine, l'objectif était de porter collectivement un regard et des propositions auprès des acteurs institutionnels du logement.

Le Collectif est composé de 17 membres en 2010 : l'ACAL, AILLOJ, ALPIL, ARALIS, ASLIM, AVDL, CLLAJ Lyon, CLLAJ Saint-Priest, Companio, FNARS Rhône, Fondation Armée du Salut, Forum Réfugiés, Habitat & Humanisme Rhône, Pact Arim du Rhône, Régie Nouvelle, Résidence, UDAJ Rhône.

Ceux-ci ont signé la Charte du collectif et se réunissent une fois par mois (tous les 1<sup>er</sup> vendredi). Vous trouverez les comptes rendus de chaque réunion en pièce jointe.

**2. Des représentants du Collectif nommés dans les instances institutionnelles de réflexion et de programmation sur le logement dans le Rhône.**

Des représentants du Collectif siègent dans les différentes instances qui traitent du logement sur le territoire du Rhône.

Chaque réunion comportant des enjeux est discutée en amont au collectif et un retour est fait au groupe après la réunion.

En juillet 2010, le Collectif a été invité par le Conseil Général à participer au comité de pilotage du PDALPD et à s'exprimer lors des groupes de travail qui se mettront en place pour préparer la rédaction du futur Plan Départemental. A la suite de cette réunion, le CLR a décidé de se doter de groupes de travail afin de pouvoir faire des propositions concrètes d'évolution du Plan. Voir Groupes de Travail du PDALPD au point 3.

### 3. Les travaux des groupes de travail

Afin d'approfondir des points précis et d'élaborer des propositions soumises en réunion plénière, les membres se réunissent en groupes restreints. Plusieurs groupes de travail ont ainsi été créés pour approfondir les questions suivantes :

- **Le Groupe Droit Au Logement Opposable** réunit les associations siégeant à la Commission de Médiation DALO du Rhône et les personnes travaillant sur ce sujet. En 2010, le groupe a travaillé au suivi des évolutions de la Commission. Rappelons qu'en 2010 quatre représentants du CLR siégeaient à la Commission de Médiation DALO du Rhône (2 titulaires et 2 suppléants) ; ce nombre passera à six en 2011 (2 titulaires et 4 suppléants).
- **Le Groupe Accompagnement Social Lié au Logement** a rédigé en 2010 un courrier d'interpellation à destination des élus du Conseil Général au sujet de la diminution des financements de la majorité des opérateurs ASLL. Le courrier figure en pièce jointe.
- **Le Groupe de travail partenarial avec ABC Hlm sur les Baux Glissants**, constitué en 2009, s'est réuni à plusieurs reprises en 2010 pour échanger sur les bonnes pratiques à promouvoir en matière de baux glissants. Un document de type « charte des bonnes pratiques » a été rédigé conjointement par ABC Hlm et le CLR et devra être finalisé au cours de l'année 2011. Une présentation de l'état d'avancement de ce travail a été faite à la DDCS du Rhône en novembre 2010.

Une rencontre entre le président et le vice-président chargée de affaires sociales d'ABC Hlm d'une part et le CLR d'autre part a eu lieu en décembre 2010 et fut l'occasion d'envisager la poursuite d'un travail commun, sur la question des baux glissants mais aussi sur deux thématiques nouvelles que sont les maisons relais et l'habitat partagé, notamment pour les publics jeunes. De nouvelles rencontres seront programmées dans ce sens en 2011.

- **Les Groupes de préparation du PDALPD** : dans l'attente d'une sollicitation de l'Etat et du Conseil Général pour un bilan et une élaboration partagés, les membres du CLR ont souhaité mener de leur côté une réflexion sur les enjeux et les actions qu'ils souhaitent voir figurer au prochain Plan Départemental. Cette réflexion s'est organisée autour de quatre groupes de travail :
  - **Le Groupe Fonds Solidarité Logement**
  - **Le Groupe Logement des Jeunes**
  - **Le Groupe Mobilisation du parc privé**
  - **Le Groupe Prévention des Expulsions**

Un document dressant le bilan du Plan 2006-2010 et formulant des propositions pour le futur Plan est en cours de rédaction et sera finalisé au cours du premier semestre 2011.

### 4. Les interpellations du Collectif en 2010

En 2010, les associations membres du Collectif ont souhaité attirer l'attention leurs partenaires institutionnels sur différents sujets:

- La diminution des financements de l'ASLL. Un courrier à l'intention des élus et services techniques du Conseil Général a été rédigé à ce sujet dans le cadre du groupe de travail ASLL.

- L'inadaptation du dispositif de Garantie des Risques Locatifs (GRL). Un courrier pour alerter sur ses dysfonctionnements a été adressé à Monsieur le Préfet, aux élus et services techniques du Conseil Général et du Grand Lyon, aux maires des communes du Grand Lyon et aux structures intercommunales du Rhône en dehors du Grand Lyon.
- Les difficultés rencontrées par l'association REGIS. Un courrier dénonçant cette situation a été envoyé au nom du CLR à Monsieur le Maire du 8<sup>e</sup> arrondissement de Lyon, à Monsieur le Président de la Communauté Urbaine, à Monsieur le Président du Conseil Général et à Monsieur le Préfet du Rhône. Le CLR est par ailleurs signataire, au coté d'autres associations d'un texte proposé par la Fondation Abbé Pierre et allant dans le même sens.

## 5. Le développement de la communication du Collectif

A l'occasion des 10 ans de la loi SRU, le 13 décembre 2010, le Collectif Logement Rhône a participé, aux cotés d'un ensemble de partenaires associatifs, à l'organisation de l'événement intitulé « Alerte Rouge sur le Logement », sur la place de la Bourse à Lyon. Il s'agissait de sensibiliser les citoyens et acteurs politiques aux problématiques du logement et à la politique menée actuellement par des échanges, des témoignages et des débats.

Les échos de cet événement dans la presse ont permis d'afficher le Collectif Logement Rhône aux cotés des grandes associations et fédérations partenaires de cette manifestation (FAPIL, PACT, CLLAJ, URHAJ, Fondation Abbé Pierre, FNARS, CNL notamment).



## 6. La structuration du Collectif

Afin d'améliorer sa visibilité et sa reconnaissance par ses partenaires institutionnels, le Collectif mène depuis 2009 une réflexion sur sa structuration. Dans ce cadre, le CLR a fait appel à l'association Passerelle et Compétences qui a missionné l'un de ses bénévoles pour accompagner le collectif dans la définition de ses objectifs et de ses valeurs.

A partir de cette réflexion, la constitution du collectif en association est en cours de concrétisation. Des statuts sont en cours de rédaction, et une assemblée constituante devrait se réunir au cours du premier semestre 2011.